

QVID NOVI ?

N° 3 – NOVEMBRE 2003

Bulletin périodique de l'association **La Cité des Leuques**

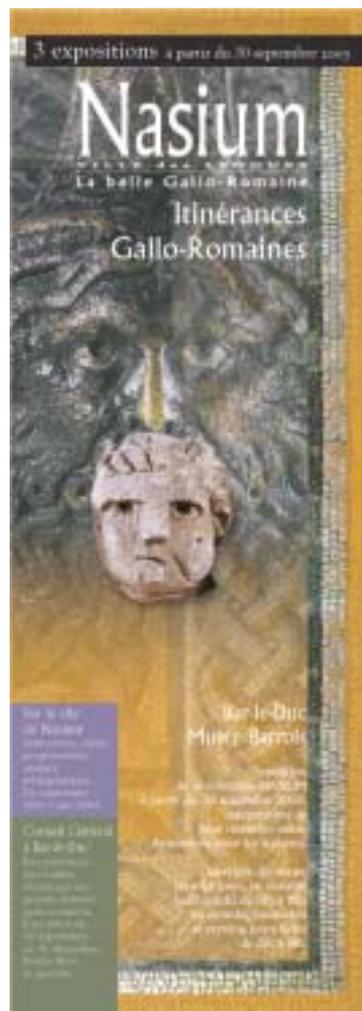
L'actualité de la Cité

Il faut bien l'avouer : nous étions tous assez heureux – et même un peu fiers – d'assister, fin septembre à l'inauguration officielle des **expositions Nasium** montées par le musée Barrois, la ville et le Conseil Général. C'est vrai que nous ne sommes pas, en tant qu'association, pour grand'chose dans la préparation de l'événement; mais il était cependant bien agréable de voir ainsi, indirectement, notre activité confortée par les autorités. Un soutien moral supplémentaire, s'ajoutant aux encouragements déjà reçus, tant sous forme d'assistance financière pour nos actions que par les visites effectuées, sur le terrain, par nombre d'élus et responsables de l'Administration.

Les incitations à poursuivre et à développer l'œuvre entreprise n'ont pas manqué non plus du côté du grand public : ce sont un peu plus de **750 visiteurs**, scolaires compris, qui sont venus, en dépit d'une communication encore légèrement erratique, faire connaissance avec le site. Dont 150 lors des Journées européennes du Patrimoine. Et qui, tous, ont exprimé la satisfaction que leur avait apporté la visite ; bénévoles, c'est-à-dire a priori déjà très motivés, les guides qui ont sacrifié chacun quelques dimanches pour les accueillir ont trouvé là un nouveau stimulant.

Le proverbe affirmant que nul n'est prophète en son pays se vérifie chez nous : les actions entreprises par l'association semblent intéresser davantage à l'extérieur que dans nos villages eux-mêmes; dommage. Lors des **conférences**, les plus concernés n'étaient donc, curieusement, pas les plus nombreux pour écouter Franck Mourot et Claudine Gilquin venus de Bar-le-Duc retracer pour nous quelques siècles d'une histoire qui est la nôtre.

Stéphanie Jacquemot, de la Direction régionale des Affaires culturelles, et Thierry Dechezleprêtre, archéologue et conservateur au Musée lorrain, se sont, quant à eux, déplacés respectivement depuis Metz et Nancy pour nous présenter quelques résultats des recherches entreprises sur l'**oppidum de Boviolles**. En dépit de son apparente nudité, ce plateau occupé pendant plus d'un siècle et demi par nos ancêtres témoigne, par son étendue, d'une importance rarement observée, même au-delà de nos limites régionales. Sa conservation présente un intérêt majeur pour la science et il est essentiel que rien ne bouleverse le terrain; les prospections qui sont menées le sont donc avec des technologies de pointe.



Le Camp Lepléen à Naix-aux-Forges : sondages archéologiques d'août 2003

par Thierry Dechezleprêtre

Conservateur au musée Lorrain, Nancy

Le site archéologique dénommé « camp Lepléen » se trouve sur un coteau dominant au nord l'agglomération antique de Nasium : une enceinte, d'une superficie d'environ 2 hectares, occupe un éperon isolé à l'ouest et à l'est par deux petites vallées sèches tandis qu'au nord, là où l'éperon se rattache au plateau, se développe le système principal de fortification sur environ 160 m.

Petite histoire du « camp Lepléen »

Celui-ci se compose, dans son état actuel, d'un talus d'une hauteur avoisinant 3 m par rapport à l'intérieur de l'enceinte, pour une largeur d'environ 15 m. Un fossé à fond plat, aujourd'hui en partie comblé, le précédait au nord. Un ensemble de talus, de taille beaucoup plus modeste, se rattache à l'ouest et à l'est à ce rempart. Leur caractère contemporain n'est toutefois pas attesté.

L'intérêt de cette enceinte réside dans sa proximité avec l'agglomération antique de Nasium.

Au début du XIX^e siècle, C.-F. Denis fait réaliser un relevé de l'ensemble de la zone de confluence de l'Ornain et de la Barboure dans lequel il inclut le camp Lepléen. Quelques années plus tard, le même auteur mentionne la découverte d'objets archéologiques : des armes et des ustensiles (*sic*) auraient été retrouvés sur le site. Ces objets n'ont malheureusement pas été dessinés ni conservés.

Il faut attendre les années 1990 et les prospections pédestres réalisées par J.-M. Goutorbe, dans le cadre des activités de l'Association *Archéologie et Paysages en Meuse*, pour que le site fasse l'objet d'un réexamen. Ces prospections ont livré du mobilier archéologique d'époque gallo-romaine suggérant une fréquentation de l'extrémité sud de l'éperon durant l'Antiquité.

Le sondage d'août 2003

L'agrandissement d'un passage agricole a fourni l'opportunité de réaliser un sondage archéologique au niveau du rempart principal.

L'objectif était de comprendre son mode de construction et les possibles aménagements successifs dont il a pu faire l'objet. La datation de cette levée de terre constitue un enjeu majeur dans la mesure où nous ne savons pas aujourd'hui si le camp Lepléen est antérieur à l'époque gauloise, contemporain de l'oppidum de Boviolles, de l'occupation gallo-romaine ou encore s'il est plus récent.

L'intervention d'une pelle-mécanique avait pour but de réaliser une coupe transversale dans le rempart,

ainsi que sonder le fossé qui complète le système de défense.

Dans un second temps, une fouille manuelle à la truelle et parfois à la pelle et à la pioche, a permis de dégager la base du rempart. Le nettoyage de la coupe a rendu possible l'étude des différentes couches qui le constituent, ce que les archéologues appellent la *stratigraphie*.

De haut en bas, l'histoire de l'édification du rempart

Le sommet de la levée de terre est constitué d'une couche de terre végétale, d'une épaisseur qui oscille entre 0,10 et 0,15 m. Cette couche recouvre un épais niveau de terre argileuse de couleur brune, d'une épaisseur moyenne de 1 m. A la base du talus, vers l'intérieur de l'enceinte, cette couche est interrompue par un pierrier qui est venu s'appuyer à la base de la levée de terre. Ce pierrier a vraisemblablement comme origine l'épierrement des terrains qui se développent à l'intérieur de l'enceinte.

Le cœur du talus est formé d'une couche argilo-marneuse de couleur blanche à jaunâtre d'une dizaine de mètres de largeur pour une hauteur maximale de 1,5 m. Les observations d'un géologue, Mr P.-J. Fauvel, ont permis d'identifier les matériaux qui sont rentrés dans la construction de ce rempart : il s'agit de blocs de calcaire gris anguleux provenant directement du fossé qui complétait le système de défense.

La couche la plus intéressante pour les archéologues a été retrouvée à la base du talus : elle correspond à un sol ancien (que l'on nomme *paléosol*) vraisemblablement contemporain de l'édification du rempart. Ce sol, qui a pu être observé sur environ 5 m², est d'une épaisseur qui varie entre 0,10 et 0,15 m. A sa surface, de nombreux charbons de bois ont pu être observés. Ils étaient associés à de la terre-cuite, ainsi qu'à des blocs de calcaire partiellement marqués de traces rouges..

L'ensemble des observations réalisées confirme que ce sol, scellé par la terre du rempart, a subi l'action du feu. Des fragments osseux, provenant vraisemblablement d'espèces animales ont été retrouvés dans



Vue générale du rempart du camp Lepléen en cours de fouille (cliché T. Dechezleprêtre)

cette couche, ainsi que quelques fragments de vases. Ces tessons de céramiques se caractérisent par une pâte assez grossière non-tournée contenant de nombreux fragments de calcaire. Ces quelques témoins archéologiques des populations qui ont fréquenté le plateau ne sont toutefois pas suffisants pour préciser la chronologie de la fortification.

Le rempart lui-même, constitué d'une simple levée de terre complétée par un fossé d'où sont extraits les matériaux, apparaît difficilement datable. En effet, ce type de rempart, ne possédant pas de front vertical en pierre comme le *murus gallicus* de Boviolles, est présent durant toute la Préhistoire et se rencontre encore dans les époques historiques.

Les quelques fragments de céramiques découverts ne sont pas assez « typiques » pour permettre une data-

tion. La solution viendra peut-être des charbons de bois présents sous le rempart pour lesquels une datation par la méthode du radiocarbone est en cours dans un laboratoire de Lyon.

Réponse début 2004..

Nous souhaitons profiter de cette occasion pour adresser nos plus vifs remerciements à Messieurs Varnerot et Thiriot, propriétaire et exploitants de la parcelle concernée par l'opération archéologique, ainsi que Messieurs Gérard, Langlois et Legeay pour leur soutien logistique et Monsieur Fauvel pour ses observations géologiques.

Équipe de fouille : B. Bonaventure, S. Brunella, G. Corbin, T. Dechezleprêtre, D. Paré, T. Le Saint-Quinio, F. Mourot.

La méthode de datation au radiocarbone

Pour dater un site archéologique, les archéologues ne disposent, dans la plupart des cas, que des objets découverts dans les fouilles. Ces objets ne peuvent généralement être datés que de manière approximative, à l'exception des monnaies.

Aussi, les spécialistes ont-ils élaboré depuis le XIX^e siècle des « typologies » permettant de suivre l'évolution des objets sur plusieurs siècles. À côté de cette « chronologie relative », d'autres méthodes ont été développées, notamment la *dendrochronologie* (étude des cercles de croissance des arbres) et la datation au radiocarbone (ou carbone 14). Celles-ci

permettent de dater parfois à l'année près et fournissent donc une « chronologie absolue »

La méthode de datation par le radiocarbone a été développée dans les années 1950 et a connu rapidement un grand succès. Les archéologues pouvaient enfin dater avec précision certains sites, renouvelant en grande partie nos connaissances.

Le carbone 14 (^{14}C) est un élément radioactif produit dans la haute atmosphère par la réaction de noyaux d'azote subissant le bombardement des rayons cosmiques. Chimiquement identiques au carbone normal, les atomes de ^{14}C ainsi formés sont assimilés par les molécules des organismes vivants à l'intérieur desquels ils demeurent en proportion constante tout au long de la vie de ces organismes. Quand l'organisme meurt, et que cessent donc les échanges entre l'organisme et son environnement, une perte de ce carbone s'effectue progressivement. La date de cette « mort » peut donc être calculée d'après la mesure du taux de carbone résiduel.

Le cycle du radiocarbone dans la nature (D'après : Les mystères de l'archéologie, les sciences à la recherche du passé, Besançon, 1990).



L'oppidum de Boviolles : premier bilan des recherches de 2003

par Thierry Dechezleprêtre

L'enceinte de Châtel à Boviolles fait l'objet, depuis 1998, d'un programme de recherche visant à l'étude de l'organisation et de la chronologie de cet important oppidum implanté en territoire Leuque. La superficie du site – plus de 50 hectares – et la complexité de ce type d'habitat ont nécessité la mise en place de méthodes diverses d'investigation archéologique.

En 1998, un programme de prospections magnétiques a été mis sur pied de manière à évaluer l'apport des méthodes géophysiques à la connaissance de l'organisation interne de l'oppidum.

La campagne de recherches de 2003 a été consacrée à la poursuite de ces prospections sur la partie supérieure du plateau. Cette opération a été réalisée par la société *Terra Nova* à l'aide d'un magnétomètre permettant l'enregistrement des variations du champ magnétique terrestre local. Plusieurs types d'anomalies ont été mis en évidence à cette occasion.

De nouvelles connaissances sur l'organisation de l'oppidum

La campagne de 2002 avait permis de suivre sur près de 400 m le grand fossé reconnu en 2001 dans la partie ouest de l'oppidum. Ce fossé, qui isole le sommet

du plateau au nord, semble jouer un rôle important dans l'organisation spatiale des vestiges archéologiques repérés.

En effet, l'extension de la prospection géophysique au sud du fossé révèle la présence d'une série d'anomalies qui possèdent la même orientation.

Il s'agit tout d'abord d'une anomalie parallèle au fossé et séparée de celui-ci d'une trentaine de mètres. Reprenant toujours la même orientation est-ouest, on repère deux lignes de petites taches circulaires laissant une zone vierge de tous vestiges d'environ 20 m de large.

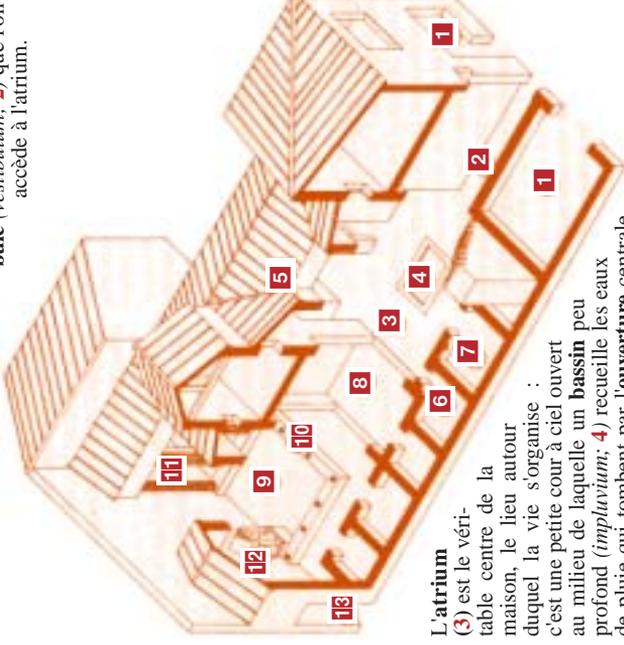
La nature exacte de ces anomalies est difficile à préciser aujourd'hui : s'agit-il d'habitats, de silos pour stocker les céréales, de puits ou encore de fosses d'extraction ?

Une maison romaine

Bien que manifestant de notables différences d'une contrée du monde romain à une autre, ne serait-ce qu'en raison du climat, la maison relève toujours d'une même conception générale, reflet d'un mode de vie que les conquérants répandirent bien au-delà des limites de la péninsule.

La maison type est d'origine italo-étrusque. Édifiée avec des murs aveugles, elle est entièrement tournée vers l'intérieur.

La **porte** (*janua*), dont le seuil est souvent orné d'une mosaïque, s'ouvre entre deux **boutiques** (*tabernae*; 1); et c'est par un long **vestibule** (*vestibulum*; 2) que l'on accède à l'atrium.

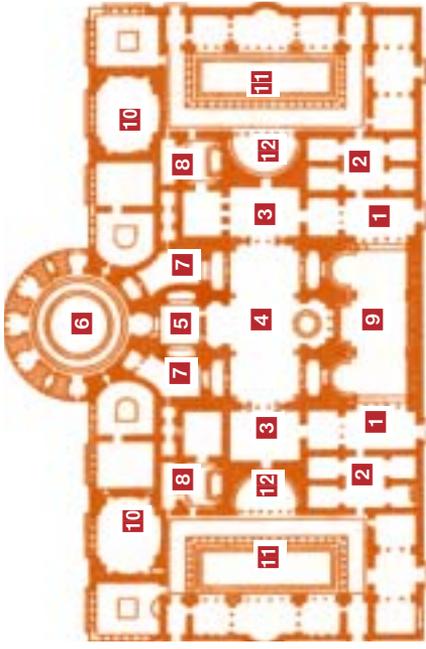


L'**atrium** (3) est le véritable centre de la maison, le lieu autour duquel la vie s'organise : c'est une petite cour à ciel ouvert au milieu de laquelle un **bassin** profond (*impluvium*; 4) recueille les eaux de pluie qui tombent par l'**ouverture** centrale

Les thermes romains

L'usage des bains publics est apparu très tôt, mais c'est surtout sous l'Empire qu'il a pris une ampleur particulière : les Romains s'y rendent pratiquement tous les jours, car les thermes monumentaux se multiplient. Les empereurs se font gloire, en effet, d'offrir à leurs concitoyens des établissements toujours plus grandioses.

Les thermes construits à Rome par Caracalla au début du III^e s. de notre ère sont assez représentatifs de la disposition générale des différentes salles... et de l'orgueil du souverain : imaginez, pour l'édifice circulaire, 220 m de longueur, 114 m de largeur, et une capacité d'accueil de 1600 personnes !



Passé l'entrée (1), on se rend d'abord au **vestiaire** (*apodyterium*; 2) pour se mettre en tenue, un grand vestibule (3) conduit ensuite à la **basilique** (*basilica*; 4), sorte de salle des pas perdus, lieu de rendez-vous pour discuter, traiter des affaires, mais qui n'existe que dans les établissements de très grandes dimensions.

Le rituel du bain commence vraiment par l'entrée dans la **salle tiède** (*tepidarium*; 5) : la température, de l'ordre de 25°C, permet de se pré-

parer au passage dans la **salle chaude** (*caldarium*; 6) où il règne autour de 50°C; chacune de ces salles comporte un ou plusieurs bassins; dans le *caldarium*, une vasque d'eau fraîche (*labrum*) permet de se rafraîchir le visage.

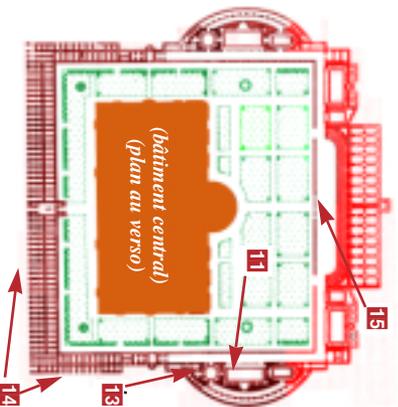
La mise en température de ces salles est assurée par des *hypocaustes*: leur plancher en béton repose en effet sur des pilotis en brique entre lesquelles circule l'air brûlant issu de la chaufferie (*praefurnium*); et au lieu de se perdre dans une cheminée d'évacuation, cet air irrite ensuite tout un réseau de tubulures en terre cuite disposées dans les murs...

Le séjour dans les **éuves** (*sudatorium*, 7, et *lacconicum*, 8) ressemble à une séance de sauna: une température très élevée y provoque une transpiration abondante, mais on reprend son souffle après quelques ablutions dans les bassins du *caldarium* et puis du tepidarium.

Puis l'on retrouve vigueur, tonus (et peau douce !) avec un plongeon dans l'eau de la **salle froide** (*frigidarium*, 9) qui est parfois remplacée par une piscine en plein air (*natio*).

Il arrive que toutes ces dispositions soient doublées, afin de permettre aux hommes et aux femmes de fréquenter les lieux aux mêmes heures. Ces installations comportent des annexes, notamment des salles de gymnastique (10) et une ou plusieurs **palestres** (11; cour sablée, entourée de portiques et où l'on s'entraîne à la lutte).

Les thermes de Caracalla y ajoutent des cours, promenoirs et **exédres** (12; salles de réunion avec des sièges en hémicycle). Au-delà d'une ceinture de jardins, des constructions abritent d'autres pales-tres, des bibliothèques, salles de réunion, réserves diverses, petits sanctuaires (13), boutiques (14) et même un stade (15), tout cet ensemble couvrant, au total, une surface carrée de 330 m de côtés !



du toit (*compluvium*; 5) à quatre pentes. Dans les contrées méridionales, on pouvait, pendant les périodes caniculaires, voiler cette ouverture par un *velum*. Au bord de l'*impluvium*, une **table sacrée** (*cartibulum*) peut porter quelques offrandes destinées aux dieux.

Sur les côtés de l'atrium se répartissent de petites **pièces de séjour** (*alae*; 6) et des **chambres de repos** (*cubicula*; 7). Le maître de maison reçoit ses visiteurs dans un **salon** (*tablinum*; 8), large pièce au fond de l'atrium, parfois simplement isolée par des rideaux, et ouvrant en face de l'entrée.

Selon les revenus du propriétaire, la demeure, même en ville, peut comporter bien d'autres dispositions, très influencées, à partir du IIIe s. av. J.-C., par l'expérience acquise dans les contacts avec le monde grec.

Les Romains aiment ainsi exhiber un **jardin d'agrément** (*viridarium*; 9) très soigné, planté de fleurs et d'arbustes, orné d'une pièce d'eau ou évoluent quelques poissons, et entouré d'un **portique couvert** (*peristylum*; 10).

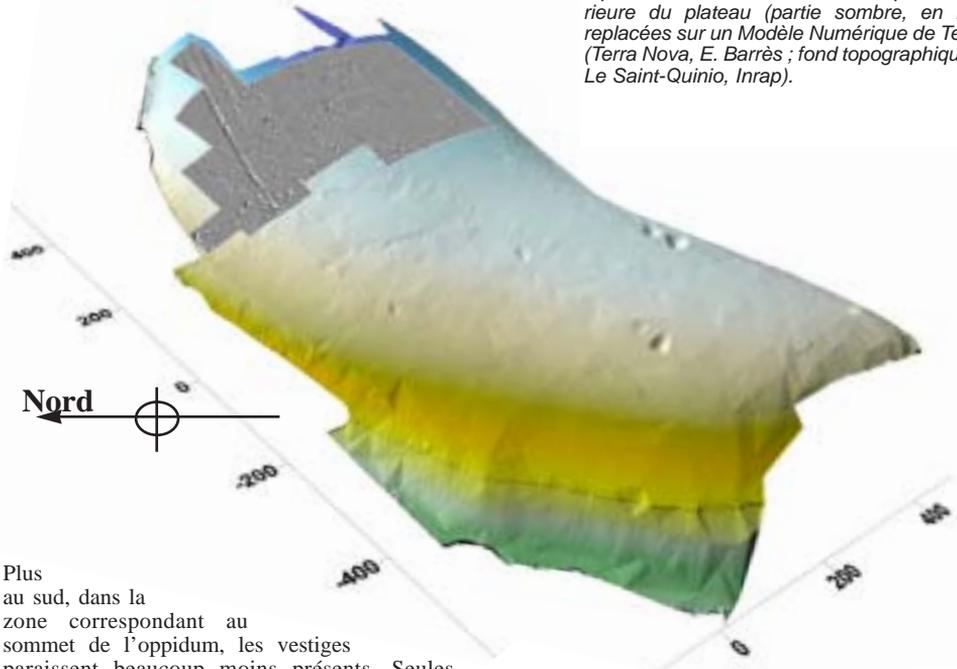
Au fond, la **salle à manger** tire son nom (*triclinium*; 11) des hauts divans à trois places disposés autour d'une table centrale. C'est là que les convives s'allongent pour manger lors des banquets du soir (*cena*), le coude appuyé sur un coussin.

À l'opposé, un petit **autel** (*lararium*; 12), où brûle un feu sacré, s'adosse au mur de la maison voisine: on y vénère les dieux du foyer (*lares*), les âmes des ancêtres (*manes*) et les divinités des provisions (*pénates*).

De minuscules pièces de service (*apotheca*, ou cagibi de rangement, cuisine, cabinet de toilette, latrines) complètent l'équipement de l'habitation qui peut aussi, sur le côté, comporter une **entrée de service** (*posticum*; 13).

Lorsque le propriétaire est très fortuné, l'atrium est plus vaste, avec un toit appuyé sur des colonnes, et la maison comporte diverses pièces supplémentaires: **salon d'apparat** (*oecus*), **salle de réunion** (*exedra*) ainsi que d'autres chambres et salles à manger. On trouve aussi un **jardin potager** (*hortus*) s'étendant au-delà d'un second péristyle, des **bains privés** (*balneum*) avec chauffage par hypocauste, des pièces de service, un four à pain, des écuries et des remises. Le *lararium* lui-même peut prendre les dimensions d'un véritable **sanctuaire domestique** (*sacellum*) où la famille célèbre le culte.

Cartographie des anomalies magnétiques repérées en 2002 et 2003 dans la partie supérieure du plateau (partie sombre, en haut) replacées sur un Modèle Numérique de Terrain (Terra Nova, E. Barrès ; fond topographique : T. Le Saint-Quinio, Inrap).



Plus au sud, dans la zone correspondant au sommet de l'oppidum, les vestiges paraissent beaucoup moins présents. Seules quelques concentrations de taches circulaires sont repérables, ainsi que deux lignes étroites d'environ 100 m à 200 m de développement. Il n'est cependant pas possible de déterminer s'il s'agit de petits fossés isolant cette partie du plateau ou bien de phénomènes géologiques pouvant correspondre à des failles naturelles du calcaire.

Parallèlement à ces prospections géophysiques, le relevé de la topographie de l'oppidum a été poursuivi avec T. Le Saint-Quinio (Inrap).

Enfin, l'année 2003 a vu l'achèvement de l'étude du mobilier archéologique issu des sondages réalisés en 2001. En septembre, Bertrand Bonaventure a soutenu brillamment, à l'Université de Nancy II, un mémoire de maîtrise sur la céramique gauloise du site.

Plus généralement, les expositions de Bar-le-Duc ainsi que le catalogue consacrés au site de Nasium ont été l'occasion de présenter au public un premier état des recherches.



Coupon d'adhésion à découper ou à recopier et à retourner à

La Cité des Leuques,

35, Grande rue 55500 Saint-Amand-sur-Ornain

accompagné du règlement de la cotisation pour l'année en cours (minimum 2 euros)

Nom :

Prénom :

N° : Rue :

Code Postal :

Ville :

Courriel :

Si vous souhaitez participer à un groupe de travail, entourez la rubrique correspondante :

Communication - Animation - Paysage et patrimoine - Recherche et archéologie

La méthode de prospection géophysique

La prospection géophysique a comme objectif de repérer les perturbations magnétiques du sous-sol et plus précisément les variations du champ magnétique terrestre local.



Prospection géophysique sur l'oppidum de Boviolles

Une anomalie peut être due à trois types d'aimantation :

L'aimantation induite correspond à l'effet du champ magnétique terrestre sur des corps qui contiennent des oxydes de fer; les minéraux magnétiques se polarisent sous l'effet du champ terrestre et perturbent le champ magnétique dans leur environnement. L'aimantation thermorémanente est une aimantation acquise par certains oxydes de fer des argiles qui, lorsqu'ils sont chauffés au-delà de la température de Curie, perdent leur aimantation et retrouvent une aimantation qui fossilise la direction et l'intensité du champ terrestre lors du dernier refroidissement.

Enfin, l'aimantation rémanente, liée aux ferrailles erratiques, est indépendante du champ magnétique terrestre et est propre à l'objet.

Nous souhaitons profiter de cette occasion pour adresser nos plus vifs remerciements à Monsieur Mangin, exploitant de la parcelle concernée, ainsi qu'à Monsieur Mercier et à la commune de Boviolles.

En bref...

– **Olivier Gardinot**, qui a fait chez nous ses classes d'agent de développement, a obtenu son DESS avec la note maximale; il a un poste un peu éloigné (à Dun-sur-Meuse) mais a tenu à nous témoigner son amitié et à nous faire encore bénéficier de ses compétences en adhérant à l'association.

– **Grégory Rouyer**, étudiant en licence professionnelle d'aménagement du paysage (partenariat entre l'Univer-

sité Henri-Poincaré-Nancy I et l'École d'Horticulture et de Paysage de Roville-aux-Chênes), effectue un stage parmi nous; plusieurs séjours (novembre, mars et mai), entrecoupés de retours à son institution, vont lui permettre, de se familiariser avec nos paysages; après quoi il nous fera des propositions d'aménagement susceptibles de renforcer l'intérêt des itinéraires de promenades inter-villages actuellement en cours d'étude et de développement..



Quid Novi ? est une publication trimestrielle éditée par **La Cité des Leuques**, association ayant pour but de participer à la valorisation culturelle et touristique du patrimoine des communes de Boviolles, Naix-aux-Forges et Saint-Amand-sur-Ornain, autour des thèmes de l'archéologie, du paysage et du cadre de vie.

Régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, l'association **La Cité des Leuques**, dont les statuts sont déposés à la préfecture de la Meuse, bénéficie du soutien du Conseil Général, représenté par les conseillers généraux des cantons de Ligny-en-Barrois et Void, de la CCCO (Communauté de Communes du Centre-Ornain), représentée par son président, et des trois communes de Boviolles, Naix-aux-Forges et Saint-Amand-sur-Ornain, représentées par leurs maires, tous ces représentants étant membres de droit du **Conseil d'Administration** de l'association, aux côtés de 18 membres élus représentant le collège des membres actifs.

Ce Conseil d'Administration a élu en son sein un **Bureau**, chargé de préparer les projets et d'exécuter les affaires courantes, et dont la composition est actuellement la suivante :

Président : Pierre Legeay; **Vice-Présidents** : Philippe Gérard et David Malingrey; **Trésorier** : Nicolas Langlois; **Secrétaire** : Irène Gunepin; **Membres** : Martrine Harnichard, Ghislaine Lintow, Joël Marthelot.

Le siège de l'association est **35, Grande Rue, 55500 Saint-Amand-sur-Ornain**, où doit être adressée toute correspondance.

L'association bénéficie également de l'aide technique du Pays d'Accueil des Vallées de la Saulx et de l'Ornain.

Le contenu de ce bulletin ne saurait engager en aucune manière la responsabilité de l'association ou celle des organismes qui la soutiennent. Les articles, dessins et illustrations non signés explicitement sont réalisés par Jean-Jacques Fauvel; les autres sont la propriété des auteurs mentionnés; tous sont protégés par les lois sur le copyright et ne peuvent être reproduits, sous quelque forme que ce soit, sans autorisation.